



Radiant-Bellevue :
encore une saison extraordinaire !

www.ville-caluire.fr

RyThmes



2 ÉDITORIAL



4 TROIS QUESTIONS À...

Geneviève Lacroix, adjointe déléguée à la scolarité.



5 TEMPS FORTS

La rose à l'honneur



10 QUALITÉ DE SERVICES

Préparez la rentrée de votre enfant !



16 QUALITÉ DE VILLE

Grosse chaleur ?

Adoptez les bons réflexes !



20 QUALITÉ DE VIE

Accueillantes terres australes !



24 DOSSIER

Rendez-vous au Radiant-Bellevue !



33 CULTURE



40 VIE ASSOCIATIVE



43 AGENDA

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tolleit - RÉDACTION Service communication - A. Ballet - PHOTOGRAPHIES Service communication - L. Calistri - S. Thabouret - Thinkstock - Fotolia - CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE pagina_communication - IMPRESSION Ica Courand & Associés - Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière responsable.



Ville amie des enfants



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.





Chères Caluirardes, Chers Caluirards,

ce nouveau numéro de Rythmes résume à lui seul l'exceptionnelle qualité de vie de notre commune et le plaisir que vous avez à en être acteur.

Une réforme des nouveaux rythmes scolaires, non souhaitée, a été mise en place avec détermination et dans l'intérêt des familles. Le résultat de l'enquête nous conforte dans nos choix. Nous ferons à la rentrée prochaine quelques réajustements pour encore plus de satisfaction

Caluire et Cuire bénéficie d'un environnement de grande qualité. Lors du Congrès mondial LYON ROSE 2015, des spécialistes du monde entier ont visité la roseraie de Saint-Clair avec plaisir et admiration. Quelques jours plus tard, citoyens et élus nettoyaient leurs quartiers dans le cadre de la « Faites de la propreté ». Notre cadre de vie est un bien collectif qui se préserve et se partage.

L'été est une période propice aux travaux. Vous trouverez dans ce numéro le détail de ceux envisagés à Caluire et Cuire. Au-delà des travaux habituels d'écoles, de voirie et d'équipements sportifs, l'Hôtel de ville réaménage son accueil et le pôle famille s'installe en mairie. Ainsi, à partir du 25 août, un seul site pour toutes vos démarches !

Enfin, le Radiant vous accueille pour sa nouvelle saison avec un programme exceptionnel et désormais un tarif préférentiel pour les familles.

Très bel été à toutes et tous !

*Philippe Cochet,
Député-Maire de Caluire et Cuire*

HÔTEL DE VILLE

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex

Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h) - Télécopie : 04 78 23 12 65

Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h / Le samedi de 8h30 à 12h.

Allo Mairie : 0 8000 69 300

Geneviève Lacroix, adjointe aux affaires scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place en septembre dernier dans les écoles publiques de Caluire et Cuire. L'année scolaire venant de s'achever, Rythmes a souhaité rencontrer Geneviève Lacroix, adjointe aux affaires scolaires, pour en dresser le bilan.



Comment avez-vous mis en place des nouveaux rythmes scolaires à Caluire et Cuire ?

Bien qu'opposés à cette réforme imposée par le gouvernement dans un contexte particulièrement difficile et sans concertation, nous avons tout mis en œuvre pour la mettre en place de manière intelligente et dans l'intérêt de l'enfant avant tout. Nous avons tenu à associer à notre réflexion toutes les personnes concernées -parents, associations et agents intervenant dans les écoles - en organisant des réunions et des enquêtes durant les mois qui ont précédé la rentrée. L'organisation de la semaine scolaire retenue par la Ville est celle qui respecte le mieux l'esprit de la réforme et surtout le rythme des enfants. Afin de ne pas pénaliser davantage les familles, nous avons fait le choix de la gratuité des activités, et pour faciliter le dialogue entre toutes les personnes concernées, nous avons nommé un coordonnateur par école et mis en place une ligne téléphonique fonctionnant tous les jours scolaires, de 7h30 à 18h.

Quel bilan dressez-vous de cette première année de fonctionnement avec les nouveaux rythmes ?

Les longs mois de préparation n'ont pas été vains, puisque globalement, la mise en place des nouveaux rythmes s'est bien passée. Si quelques ajustements ont dû être effectués au cours du premier trimestre, la nouvelle organisation s'est très rapidement mise en place. À la fin de l'année scolaire, nous avons proposé aux parents de répondre à un questionnaire afin de recueillir leur avis et d'améliorer encore le dispositif pour la rentrée prochaine. Il ressort des réponses que, si la réforme bouleverse fortement le quotidien des familles et a un impact important sur la fatigue des enfants, l'organisation mise en place par la Ville donne toute satisfaction aux parents. Ils sont particulièrement satisfaits de l'affectation d'un coordonnateur par groupe scolaire et de l'intervention des animateurs, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants. (Voir chiffres ci-contre.).

Quelles nouveautés pour la rentrée prochaine ?

Nous avons proposé aux parents quelques nouveautés qui ont été plébiscitées et que nous allons donc mettre en place dès la rentrée prochaine. Tout d'abord, de nouvelles thématiques seront proposées pour les activités « Déclics » : le respect des valeurs de la République (la laïcité, le « vivre ensemble », l'engagement, le respect, le devoir de mémoire...), la protection de l'environnement et la santé et la nutrition. Par ailleurs, nous allons organiser la pause méridienne, de manière à proposer aux enfants des activités et un temps calme. En début d'année scolaire, nous organiserons dans chaque école une réunion avec les parents afin de leur présenter le coordonnateur, les animateurs et les activités proposées et de répondre à leurs interrogations. En attendant, nous souhaitons aux enfants et à leurs parents de bonnes vacances bien méritées !



La réforme en chiffres

LA FRÉQUENTATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES :



1 978 enfants inscrits aux activités « Délics » organisées entre 16h et 17h, soit **62 % des effectifs** en moyenne (85 % certains jours).



868 enfants inscrits aux temps d'étude ou de garderie organisés entre 17h et 18h soit **27 % des effectifs**.



2 020 enfants fréquentent quotidiennement les restaurants scolaires.

UN IMPACT FINANCIER IMPORTANT DANS LE BUDGET DE LA VILLE :



Coût estimé de la réforme pour la Ville pour l'année scolaire 2014-2015 :

500 000 euros.



200 animateurs recrutés.



10 coordonnateurs.

RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES :



446

réponses reçues.

Un impact fort de la réforme sur le quotidien des familles

- ▶ **77 %** des enfants sont inscrits aux activités périscolaires par obligation.
- ▶ **35 %** des parents ont dû modifier leur vie professionnelle à cause de la réforme.
- ▶ **62 %** des parents estiment que leurs enfants sont plus fatigués.

Des parents largement satisfaits du dispositif mis en place par la Ville et des intervenants recrutés



72 % de parents satisfaits de la présence d'un coordonnateur dans chaque école.

Satisfaction des parents quant aux missions assurées par les animateurs :

- Sécurité des élèves : **70 %**
- Apprentissage des règles du vivre ensemble : **61 %**
- Animation des activités : **58 %**

Des parents satisfaits des activités « Délics » :

Sports et jeux :

60 % très satisfaits à plutôt satisfaits.

Arts et créativité :

52 % très satisfaits à plutôt satisfaits.

Activités culturelles :

47 % très satisfaits à plutôt satisfaits.

Lecture et écriture :

43 % très satisfaits à plutôt satisfaits.





La rose à l'honneur

Les 30 et 31 mai derniers, la rose était à l'honneur dans le parc des berges de Saint-Clair, comme dans toute l'agglomération... La Ville de Caluire et Cuire avait en effet décidé de s'associer au 17^e congrès mondial des Sociétés de Roses qui se déroulait à Lyon en organisant un festival pour le grand public. Retour en images...



◀ Le samedi et le dimanche, de nombreuses animations étaient proposées aux familles dans le parc des berges du Rhône, à Saint-Clair. Les associations *Ohara et Caluire en Fleurs* étaient présentes pour donner des conseils, la première en matière d'art floral japonais et la seconde en matière de décoration. De son côté, l'*Association des joueurs sauveteurs de Caluire et Cuire* proposait des sorties en barque sur le Rhône. Les jardiniers de la Ville et les membres du lycée Horticole animaient quant à eux des ateliers ludiques de rempotage et de confection de cartes pour la fête des mères, tandis qu'à quelques pas de là, il était possible de fabriquer de petites roses en papier ou de se faire maquiller. Enfin, petits et grands pouvaient se rafraîchir en dégustant une glace au goût de... rose bien sûr !



Le samedi soir, le parc a pris des airs de bal musette grâce à un trio de musiciens (un accordéoniste, un contre-bassiste et un batteur) mené par Charles-André Wentzo, qui n'a pas hésité à jouer également des morceaux plus actuels pour le plus grand plaisir des plus jeunes.



Le samedi soir, la journée s'est achevée sur une note spectaculaire avec un feu d'artifice tiré depuis la roseraie de Saint-Clair. Un spectacle haut en couleur que les Caluirards, les Lyonnais, les congressistes et les touristes ont pu admirer sur les bords du Rhône, dans un cadre exceptionnel.



Le vendredi précédent, les écoliers caluirards qui ont déjeuné dans les restaurants scolaires ont pu prendre part à la fête en dégustant un menu « rose », à base de betteraves, de saumon et de fraises notamment et ont reçu un bracelet de couleur.





La roseraie de Saint-Clair, un trait d'union entre le passé et le présent

À l'occasion du 17^e congrès mondial des Sociétés de Roses, des spécialistes du monde entier sont venus visiter la roseraie botanique de Saint-Clair dont ils ont tous salué la qualité et apprécié le caractère unique et naturel.



Saviez-vous que l'histoire de la rose est particulièrement liée à celle de la région lyonnaise et que celle-ci fut même considérée comme la capitale de cette fleur ? Aux XIX^e et XX^e siècles, une centaine de rosiéristes de renommée internationale en firent un centre mondial de production et d'obtention de roses. Ils créèrent à cette époque pas moins de 3 000 roses !

« Une roseraie nature
et une collection unique »

Avec la roseraie botanique de Saint-Clair, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité rendre hommage à ces rosiéristes et renouer avec le passé horticole de notre région.

Créée en 2011, la roseraie raconte aux habitants et aux touristes de passage l'histoire de la rose. Implantée sur 400 mètres linéaires et plus de 1 500 m², elle présente une centaine de formes sauvages de roses sur les 130 espèces existantes dans le monde !



ROSERAIE BOTANIQUE DE SAINT-CLAIR.

Parc des berges du Rhône.

Des plans détaillés de la roseraie sont disponibles sur www.ville-caluire.fr et en mairie.

Retour sur la "Faites de la propreté"

La « **Faites de la propreté** », organisée par la Ville de Caluire et Cuire le samedi 20 juin dernier, a rassemblé de nombreux Caluirards soucieux de préserver leur cadre de vie en agissant pour une ville plus propre.

Chaque année, la Ville de Caluire et Cuire fait partie des nombreuses communes de l'agglomération lyonnaise à s'associer à la « **Faites de la propreté** ». Impulsée par Métropole de Lyon, cette manifestation a pour objectif de sensibiliser le grand public

à la nécessité d'agir pour une ville propre.

Dans le cadre de l'édition 2015, la Ville de Caluire et Cuire a choisi d'installer des stands d'informations dans chacun des 8 quartiers, et de proposer aux habitants de participer

à des opérations de nettoyage citoyen. Les habitants du Vernay, de Saint-Clair, de Blissardon et de Cuire le Bas avaient rendez-vous le samedi 20 juin dernier. Ceux des quatre autres quartiers sont attendus le samedi 26 septembre prochain.

Retour en images sur la matinée du 20 septembre dernier



Dans chacun des quartiers étaient installés des stands d'information permettant aux habitants de se renseigner et les invitant à échanger avec les élus et les agents municipaux présents sur les questions de propreté urbaine.

Armés de gants, pinces et de sacs poubelles, de nombreux Caluirards ont participé aux opérations de nettoyage citoyen.

Au Vernay, l'opération s'est doublée d'une balade canine encadrée par

des bénévoles de l'Association du berger de Caluire. Comme chaque année, l'association participe à la manifestation afin de sensibiliser les propriétaires de chiens à la nécessité de ramasser les déjections de leur fidèle compagnon.

► **Rendez-vous le 26 septembre pour des matinées citoyennes à Montessuy, Cuire le Haut, Vassieux et dans le Bourg !**

Préparez la rentrée de votre enfant !

Parents, avez-vous pensé à effectuer les démarches nécessaires pour la prochaine année scolaire de votre enfant ? Les inscriptions à la cantine, aux activités périscolaires et à l'accueil du matin sont ouvertes ! Si vous n'avez pas encore procédé à celle(s) de votre enfant, c'est le moment !



DATE DE LA
RENTÉE SCOLAIRE :
le mardi 1^{er}
septembre 2015

Simple, rapide et pratique : le Portail Citoyen !

Grâce au Portail Citoyen de la Ville de Caluire et Cuire, vous pouvez faire de plus en plus de démarches en ligne. Vous pouvez notamment effectuer l'inscription au restaurant d'enfants, aux activités périscolaires et à l'accueil du matin en ligne...

ET POUR QUE CES DÉMARCHES SOIENT ENCORE PLUS SIMPLES, CRÉEZ VOTRE COMPTE FAMILLE !

Toutes les informations concernant votre foyer seront ainsi enregistrées : **plus besoin de les ressaisir à chaque démarche !**

De plus, vous aurez accès à un **agenda en ligne vous permettant de modifier facilement le planning de votre enfant.**

Bien sûr, si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer ces démarches en ligne, il est toujours possible de le faire en vous déplaçant auprès du service concerné.

Comment procéder ?



- 1 Rendez-vous sur www.ville-caluire.fr et cliquez sur le bouton bleu « Vos démarches ».
- 2 Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur « Créer votre compte ».
Si vous avez déjà un compte famille, cliquez sur le bouton bleu « connectez-vous ».
- 3 Puis suivez les instructions.

Zoom sur les inscriptions au restaurant scolaire

> EN LIGNE :

Quand ? Tout l'été.

Comment ? En vous connectant au Portail Citoyen (voir page ci-contre).

> PAR COURRIER :

Quand ? Avant le vendredi 31 juillet 2015.*

Comment ? En complétant le dossier d'inscription à retirer et à retourner au service de la restauration : 98, rue Pasteur.

> EN VOUS DÉPLAÇANT :

Quand ?

Uniquement du mardi 25 au lundi 31 août, 12h.*

(attention, période de forte affluence, privilégiez les inscriptions en ligne ou par courrier pour éviter les files d'attente.)

Où ? à l'Hôtel de Ville, place du Dr Dugoujon.

** Les dates indiquées concernent les enfants qui doivent déjeuner dès le jour de la rentrée au restaurant scolaire. Pour le reste de l'année, vous devez inscrire votre enfant avant le jeudi pour qu'il déjeune au restaurant d'enfant la semaine suivante.*



CONTACTS UTILES :

> **Service de la restauration municipale :**

04 78 23 37 17

> **Service éducation (Pôle famille) :**

37, avenue du Général de Gaulle

04 37 92 95 93

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

> **Hôtel de ville :**

place du Docteur Dugoujon, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Zoom sur les inscriptions à l'accueil du matin et aux activités périscolaires

> EN LIGNE :

Quand ? Tout l'été.

Comment ? En vous connectant au Portail Citoyen (voir page ci-contre).

> EN VOUS DÉPLAÇANT :

Où et quand ?

- jusqu'au mercredi 19 août au service éducation situé au Pôle famille.

- à partir du mardi 25 août à l'Hôtel de Ville.

(voir coordonnées et horaires dans l'encadré)

**À PARTIR DU MARDI 25 AOÛT 2015,
UN SEUL SITE POUR TOUTES CES
DÉMARCHES : L'HÔTEL DE VILLE**

> À SAVOIR :

L'accueil du matin est organisé par la Ville les jours scolaires de 7h30 à 8h20. Il s'adresse aux enfants dont les deux parents travaillent ou sont à la recherche d'un emploi. Il s'agit d'un temps de garde payant pendant lequel les enfants peuvent lire, dessiner, jouer à des jeux de société..., sous la surveillance d'un agent de la commune qui les accompagne ensuite en classe. *NB : ce service sera mis en place à partir du mercredi 2 septembre.*

Dans les écoles publiques de la commune, les temps périscolaires sont organisés :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- de 16h à 17h : ateliers « Déclics ».

- de 17h à 18h : étude en élémentaire, garderie en maternelle.

Les mercredis, de 11h30 à 12h30 : garderie.

Conseil Municipal Enfants

l'heure du bilan

Élus en début d'année par leurs camarades de classe, les 24 jeunes membres du Conseil municipal d'enfants (CME) se sont réunis une dernière fois le 24 juin dernier, afin de dresser un bilan au terme de leur mandat. Cette année a été pour eux l'occasion d'échanger avec les élus de la commune et de se mettre dans la peau de porteurs de projets.



◀ Durant toute l'année scolaire, nos jeunes élus issus des classes de CM2 de la commune, ont pu, à travers la rencontre du Député-Maire, de nombreux élus, des agents municipaux ou des membres d'associations exposer leurs idées et développer des projets dans le cadre de leur commission respective.



▲ Ainsi, les élus de la commission « solidarité » ont participé à la mise en place d'une collecte de denrées alimentaires destinées aux personnes dans le besoin, en s'associant au Comité d'entraide.



▼ De son côté, la commission « environnement » s'est attelée à une tâche très importante pour la commune puisqu'il s'agit de l'obtention de la 4^e fleur. Après avoir été formés au « tri sélectif à la maison » par le service de propreté de la Métropole de Lyon, les jeunes élus ont travaillé à la réalisation d'un livret sur les bons gestes à avoir au quotidien. Les deux commissions ont également participé au projet « les arbres de la solidarité », en plantant des arbres, avec l'aide des jardiniers de la Ville. Pour chaque arbre planté, la ville a versé 1 000€ au foyer Notre-Dame des sans-abri. C'est donc avec fierté que les élus du CME peuvent observer le bilan de leurs actions menées, avant de passer le relais aux futurs membres du Conseil.

Comme il est de tradition, les jeunes élus se sont rendus à Paris pour visiter l'assemblée nationale, le 4 juillet dernier, sur l'invitation du Député-Maire, Philippe Cochet. Une excellente manière d'achever ce très beau mandat...

Un goûter aux saveurs d'été !

Comme chaque année, la Ville de Caluire et Cuire s'est associée à la « Fraich'attitude », un événement national qui a pour vocation de faire (re)découvrir les fruits et légumes au grand public.



Du 15 au 19 juin, le service municipal de la restauration a ainsi organisé des dégustations de fruits et légumes dans chaque école publique de la commune. Un goûter sain et rafraîchissant, bienvenu en ces périodes de fortes chaleurs, qui a permis de faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.

Sur les plateaux colorés, on trouvait abricots, pommes, cerises, fraises, bananes, melons mais aussi des carottes et du chou-fleur ! Il y en avait pour tous les goûts et les enfants

ne se sont pas fait prier pour se servir et se resservir !

En quelques minutes, les plateaux se sont vidés obligeant les agents de la restauration à les réapprovisionner. Pendant que certains écoliers tentaient de battre des records en mangeant un maximum de fruits différents, d'autres récupéraient des petites fiches-recette pour que leurs parents adoptent eux aussi la "fraich'attitude" à la maison, en réalisant des plats et desserts originaux à base de fruits et de légumes.

Chantiers d'été

Pendant que beaucoup prendront un repos bien mérité, la Ville profitera de l'été pour réaliser des chantiers, plus ou moins conséquents, dans les huit quartiers de Caluire et Cuire...

1 Hôtel de Ville :

- > Aménagement des locaux du pôle « famille, lien social et intergénérationnel » dans les locaux récemment acquis, dans l'aile sud du bâtiment.
- > Réfection et extension du système de contrôle d'accès au bâtiment et contrôle par badges des ascenseurs.
- > Réfection des enrobés dégradés sur le parking de l'Hôtel de Ville et création de 3 places supplémentaires (une côté élu, deux sur le parking opposé), reprise du traçage au sol.
- > Réfection d'une partie de la toiture (aile sud)

Bâtiments sportifs :

- 2 > Poursuite de la construction du nouvel équipement sportif dédié à la gymnastique et aux arts martiaux.
- > Aménagement des abords de la nouvelle salle de sport.
- 3 > Travaux au stand de tir de Montessuy.

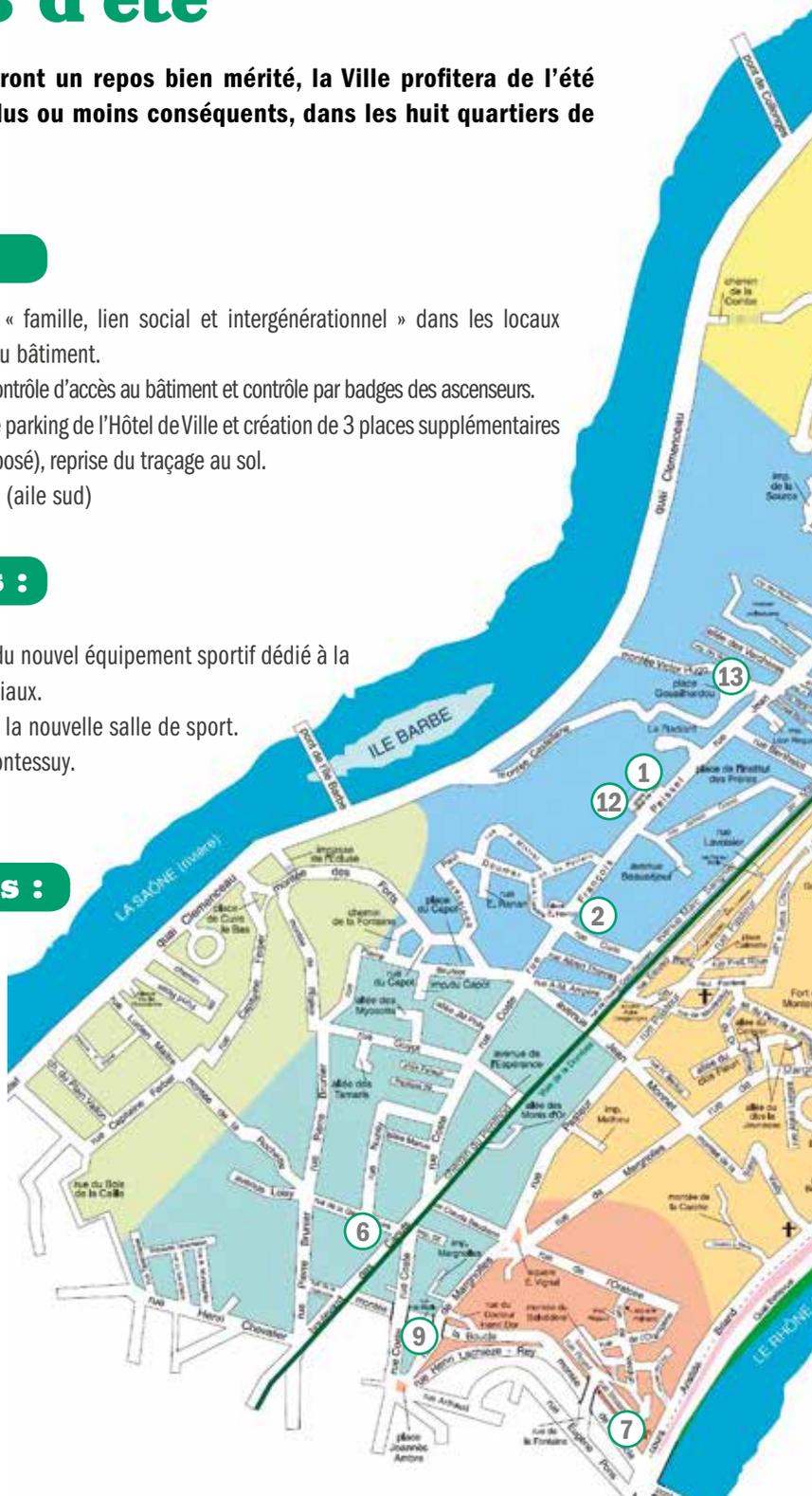
Bâtiments scolaires :

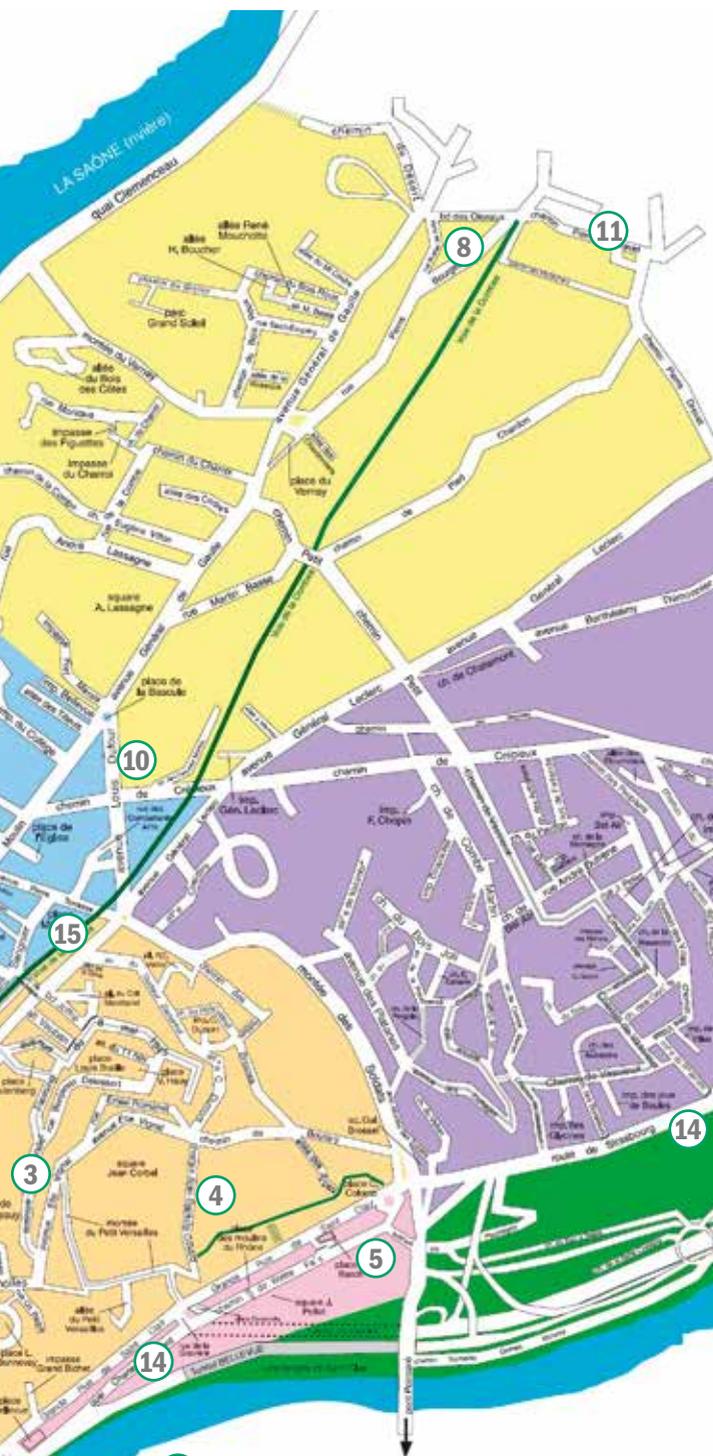
4 GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT :

- > Réfection complète du terrain de sport détruit lors de la mise en place des bâtiments démontables.

4 GROUPE SCOLAIRE VICTOR BASCH :

- > Mise aux normes incendie SSI, enclouonnement des escaliers, évacuation et portes coupe-feu.





Voirie et réseaux :

6 RUE DE LA GARE DE CUIRE :

- > Réfection de la chaussée (les trottoirs et la mise en accessibilité de la traversée piétonne ayant été réalisés fin mai).

7 MONTÉE DE LA BOUCLE :

- > Réfection de la chaussée vers la rue Henri Dor.

8 RUE PIERRE BOURGEOIS :

- > Travaux de sécurisation, réfection des tranchées suite à l'enfouissement des réseaux et traitement et amélioration de la chaussée rue Pierre Bourgeois, de la place du Vernay à la rue Buatier de Kolta.

9 RUE DE MAILLY :

- > Mise aux normes « personnes à mobilité réduite » de l'arrêt de bus - juin 2015.

10 RUE LOUIS DUFOUR :

- > Construction d'un abribus - juin 2015.

11 CHEMIN PIERRE DREVET :

- > Remplacement d'une conduite d'eau potable juin 2015.

Amélioration du cadre de vie :

12 ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE ET MAIL PIÉTON DEVANT L'HÔTEL DE VILLE RUE FRANÇOIS PEISSEL :

- > Remise en état du sol en stabilisé.

13 PLACE GOUILHARDOU :

- > Signalétique : jalonnement du mémorial Jean Moulin et remise en état du jalonnement directionnel abîmé sur la commune.

14 REMPLACEMENT DE CERTAINS MATS DÉGRADÉS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- > Quai Clemenceau, quai Charles Sénard et route de Strasbourg.

15 AVENUE MARC SANGNIER / CHEMIN DE CACHEPIEU

- > Marquage d'un passage piéton juin 2015.

Grosse chaleur ?

Adoptez les bons réflexes !

Fatigue, déshydratation, coup de chaleur... en cas de grosses chaleurs, voire de canicule, notre organisme est mis à rude épreuve. Voici quelques recommandations simples à appliquer pour l'aider à lutter contre ces conditions climatiques extrêmes.

En revanche, évitez l'alcool, les boissons sucrées (le soda par exemple) et le café.

Mais ne mangez pas trop non plus... Privilégiez les plats froids et évitez l'usage du four ou de toute autre source de chaleur.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- Boire environ 1,5L d'eau par jour
- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- Passer du temps dans un endroit frais
- Manger en quantité suffisante
- Donner des nouvelles à ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut accompagner les personnes âgées habitant la commune qui ne peuvent pas se déplacer à la résidence Marie Lyan ou au foyer soleil : ces deux établissements disposent d'une salle climatisée où elles pourront se rafraîchir.

Les personnes âgées peuvent bénéficier du service de réconfort téléphonique : tous les jours à un horaire défini à l'avance, elles appellent le CCAS. Si elles ne le font pas, c'est le CCAS qui les appelle pour s'assurer que tout va bien.

Les personnes âgées ou handicapées isolées peuvent aussi être accompagnées par le CCAS. Plus d'informations au 04 78 98 80 84.

Les nourrissons, les femmes enceintes, les personnes âgées ou fragilisées par la maladie sont particulièrement vulnérables en cas de conditions climatiques extrêmes. Soyons attentifs à eux !

APPRENEZ À RECONNAÎTRE LES SIGNAUX D'ALERTE CHEZ VOUS ET CHEZ LES AUTRES :

- > Grande fatigue, faiblesse,
- > Maux de tête,
- > Vertiges, nausées, étourdissements,
- > Crampes,
- > Peau chaude.

QUE FAIRE ?

- > Cessez immédiatement toute activité, reposez-vous sous surveillance à l'ombre ou dans une pièce rafraîchie et buvez de l'eau. Si les symptômes persistent, contactez un médecin.

ATTENTION, SI LES SIGNES SUIVANTS APPARAISSENT ;

- > Peau sèche et chaude, une température qui dépasse les 38° et se rapproche des 40°.
- > Une agitation, une confusion, voire des hallucinations ou une perte de connaissance.

IL S'AGIT D'UNE URGENCE VITALE ! APPELÉZ IMMÉDIATEMENT LE 15 !

ET, EN ATTENDANT LES SECOURS :

- > Amenez la victime dans un endroit frais et aéré,
- > Déshabillez-la ou desserrez ses vêtements,
- > Aspergez-la d'eau ou placez des linges humides sur son corps et notamment sur la tête et la nuque,
- > Si elle est consciente, faites-lui boire de l'eau fraîche par petites quantités.

Yoga & pilates pour tous

Frappé d'un lourd handicap suite à une maladie, Cyril Garnodier a pu retrouver beaucoup de ses moyens grâce à la pratique assidue du yoga... Convaincu des bienfaits de cette discipline, il vient d'ouvrir un centre qui permettra aux Caluirards d'en bénéficier à leur tour : le Yoga Lodge.



Juste au-dessus du centre d'esthétique Carlance, 140 m² sont désormais dédiés à la pratique du yoga et du pilates. Renforcement musculaire, lutte contre le stress, contre les maux de dos ou articulaires, yoga prénatal... Le centre offre un choix personnalisé, pour le bien-être ou l'accompagnement thérapeutique des pratiquants. 7 professeurs diplômés, une salle parmi les plus

grandes de la région, une amplitude d'ouverture très vaste : Yoga Lodge n'a rien négligé pour faire bénéficier le plus grand nombre des bienfaits qu'il apporte !



YOGA LODGE
96, avenue Général Leclerc
04 72 07 66 71
www.yogalodge.fr

Bienvenue aux nouveaux professionnels

MARY-ANNE DJIAN

AVOCAT (elle rejoint le Cabinet
Dijeu-Pohu-Trompier)

3, rue du Mailly

04 78 27 31 45

ou 06 68 32 10 65

madjian@djian-avocat.com

www.dijeu-pohu-trompier-avocats.fr



Le 4 juin dernier, le salon de coiffure *Sabine et Manuella* situé avenue Pierre Terrasse, dans le Bourg, participait à la *Nuit de la coiffure* organisée par l'*Oréal*. Le concept : coiffer gratuitement les personnes préalablement inscrites afin de leur faire découvrir les toutes dernières tendances en matière de coiffure : carré flou, brushing voluptueux, volume XXL, pixies asymétrique et autre tresse sauvage... Le temps d'une soirée, une dizaine de personnes ont ainsi fait l'expérience d'une coiffure de star...

Créateurs d'opéra !

Des élèves de CM2 des écoles de Caluire et Cuire ont engagé la réécriture de l'opéra de Purcell, Didon et Enée. Un projet ambitieux, qui a donné lieu à une représentation le 29 juin au Théâtre de la Croix-Rousse.



C'est sur la proposition du Théâtre de la Croix-Rousse, et avec l'aide de la municipalité de Caluire et Cuire, de la mairie du 4^e arrondissement de Lyon, de leur coopérative d'école et de la librairie *Panier de Livres*, que ce projet a pu voir le jour. Trois classes sont venues voir sur scène et entendre l'opéra de Purcell, puis ont été accompagnées de professionnels du spectacle (comédienne-chanteuse, pianiste, vidéaste) et de 2 musiciennes intervenantes de la mairie pour réaliser leur projet.

À l'école Victor-Basch, des CM2 de Virginie Charaux ont travaillé le texte, l'ont réécrit « version 2015 », tout en

répétant pour « doubler » la vidéo.

Côté Montessuy, la partie chantée est l'affaire des élèves de Louise Darcq et Chloé Armanet, en compagnie des professionnelles et de la musicienne intervenant au sein de l'école.

Enfin, il est revenu aux enfants encadrés par Aline Laroze à l'école Ampère de finaliser le travail visuel, sur la base de la version réécrite. Ils ont composé 6 décors miniatures, et des personnages en pâte à modeler, créé des costumes et permis à la vidéaste de prendre les photos nécessaires au montage vidéo final.

Réouverture de deux îlots gourmands pour la saison estivale !

DANS LES JARDINS DE LA MAISON DE LA VOIE VERTE

Nouveau ! Les mercredis et week-ends, la buvette se transforme en glacier et tous les week-ends, des jeux pour enfants et des boules boules de pétanque sont à votre disposition pour vous divertir tout en brunchant !

Angle de la Voie Verte et du chemin de Crépieux. Du mardi au vendredi, de 10h30 à 19h et le samedi et dimanche, de 9h à 19h.

À noter : un camion "food truck" s'installera certains midis devant la maison (plus d'infos : <http://foodtrucksgourmets.com>)

À LA PISCINE MUNICIPALE

La buvette de la piscine rouvre ses portes pour l'été, avec une nouveauté : des tartines gourmandes et des salades fraîcheurs du maraicher caluirard : Voie Verte.

Piscine municipale Isabelle Jouffroy : 310, avenue Elie Vignal.

Accueillantes terres australes

À presque 16 ans, Mathis Guichon s'apprête à rejoindre, pour un an, le continent australien où il va intégrer une famille d'accueil, un lycée et un club de golf !



Sa sœur Priscille avait suivi un chemin similaire, direction les États-Unis, voici deux ans. Et c'est fort de son expérience que Mathis à fait le choix de partir, à son tour, pour des contrées lointaines. Très lointaines même puisqu'il a choisi l'Australie, sa qualité de vie, de relations, d'environnement, afin d'acquérir la maîtrise de l'anglais, et aussi de parfaire son entraînement de golfeur de haut niveau.

Pas simple, pour un jeune comme lui, de gagner les Antipodes pour une année entière, loin de sa famille, de son monde caluirard et français. Mais sa détermination est grande de vivre cette expérience à 100%, de s'immerger dans une langue et une culture différentes, de découvrir le monde en somme...

À son retour, en juillet 2016, Mathis sera prêt à réintégrer son école (Saint-Louis Saint Bruno, à Lyon) en 1^{ère} S (sport-études), ainsi que son club de golf de cœur, le Golf-club de Lyon à Vilette d'Anthon. Prêt à envisager de nouvelles aventures, pourquoi pas internationales, mêlant université et golf...



Bravo Maélie !

Maélie Reclus, élève en classe de maternelle à l'école Jean Jaurès a participé au 14^e grand prix des jeunes dessinateurs organisé par la fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public du Rhône (PEEP). Son dessin, réalisé autour du thème imposé « De la Terre aux étoiles » a remporté le 3^e prix ! Celui-ci lui a été remis de manière très officielle le samedi 13 juin dernier au cours d'une cérémonie conviviale organisée à la Tour de Salvagny. Félicitations Maélie !

?

ERIC GIULIANA

cgiulia@hotmail.com

105 est disponible en librairie (Gibert)
et à la bibliothèque municipale de
Caluire et Cuire



La passion d'écrire

Eric Giuliani, depuis plus de 25 ans, écrit. Tous genres ou presque, tous sujets, à l'aune de ses enthousiasmes et de ses rencontres. Il vient de faire paraître un recueil de textes sous le titre énigmatique : 105.

Il a commencé, durant sa vie étudiante, par des poèmes, avant d'exprimer ce qu'il avait à dire dans des pièces de théâtre, des nouvelles, des aphorismes, des essais. « Raconter des histoires », parler ainsi de soi mais aussi des autres, de la nature... C'est en jonglant avec tous ces genres littéraires qu'Eric s'épanouit, au contact des mots.

Sans désir ni besoin absolus de devenir célèbre, écrivain pour lui-même autant que pour partager avec les autres, Eric Giuliani a

réussi à faire éditer, récemment, son livre « 105 ». Un exercice de style de 105 textes de 105 mots ciselés sur 105 pages que ce passionné de littérature a placé sous le signe de l'écriture "sous contrainte" chère au mouvement littéraire OuLiPo.

Homme bien occupé, entre son travail au service de l'Éducation nationale, sa famille, le bénévolat au *Secours populaire*, Eric trouve toujours le temps de se consacrer à l'écriture – et la lecture, bien sûr. Avec des textes nombreux, parmi lesquels ce poème

« La colline aux fleurs », hommage à sa ville... Caluire et Cuire.

Et puis il y a l'édition de textes retenus par différentes revues littéraires, en France et à l'étranger, et notamment en Suisse, où notre écrivain caluirard a participé pour la première fois au renommé Salon du Livre de Genève, en compagnie de grands auteurs contemporains. Le premier pas vers une reconnaissance magnifiée par sa modestie, qui donne tout son sens à sa passion de l'écriture.

N'attendez pas qu'il vous pique !



En cas de problème lié aux moustiques, n'hésitez pas à effectuer un signalement sur le site internet www.eid-rhonealpes.com, ou par téléphone au 04 79 54 21 58.

Comme chaque été, le moustique est de retour... et comme chaque année, nous devons lutter pour le chasser car il est susceptible de transmettre des maladies... Si un organisme spécialisé est missionné pour lutter contre son développement, chacun d'entre nous se doit d'agir !



Les moustiques peuvent générer d'importantes nuisances, c'est pourquoi un service de démoustication - l'EIRAD, l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication - est chargé d'intervenir sur le territoire de Caluire et Cuire et de traiter plusieurs milliers de points susceptibles de rendre possible le développement larvaire.

**Le moustique
qui vous pique
est né près de
chez vous !**

Les traitements utilisés sont biologiques et ne constituent pas un risque pour l'homme. L'utilisation de pesticides reste exceptionnelle.

Tous concernés !

En milieu urbain, la lutte contre les moustiques ne peut s'effectuer sans l'aide et la mobilisation des habitants. En effet, le moustique se développe dans les nombreux points d'eau créés artificiellement par les particuliers dans leurs propriétés et donc difficilement accessibles aux agents chargés du traitement. En supprimant ces points d'eau, vous

éliminez les lieux de ponte et de développement des larves, et donc la prolifération des moustiques.

Vous pouvez contribuer à maîtriser cette prolifération en adoptant les gestes de prévention suivants :

- ✓ retirer du jardin tous les objets qui pourraient servir de recueils d'eau.
- ✓ Vider les soucoupes sous les pots de fleurs, ou y mettre du sable.
- ✓ Vérifier le bon écoulement des eaux pluviales (tabourets, chenaux, gouttières, rigoles, bassins...).
- ✓ Couvrir de manière hermétique les bidons de récupération des eaux de pluie avec de la toile moustiquaire.
- ✓ Débroussailler dans votre jardin et limiter les zones humides.

Des « préventeurs moustiques », détenteurs d'une carte professionnelle peuvent également se présenter à votre domicile. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil pour une plus grande efficacité de ce service.

Aujourd'hui, l'implication de tous est indispensable d'autant plus que le moustique tigre s'est installé dans notre région. Il génère à la fois des nuisances (il pique tout au long de la journée), et représente un risque sanitaire.



Une initiative à imiter !

Dans le numéro de février 2015 de Rythmes, nous vous indiquions un moyen écologique de lutter contre les chenilles processionnaires : s'allier à l'un de leurs grands prédateurs : la mésange ! Des habitants de Montessuy n'ont pas attendu notre conseil pour appliquer cette méthode. Ils ont installé 12 nichoirs dans leur copropriété afin d'attirer un maximum de ces petits oiseaux au grand appétit.



Le saviez-vous ?
La mésange
charbonnière
zinzinule.



L'idée a germé dans la tête de Joris et Tristan, deux frères âgés de 13 ans, qui ont découvert dans une revue l'efficacité des mésanges dans la lutte contre les chenilles processionnaires, ces insectes responsables de nombreuses nuisances : allergies, destructions d'arbres, etc. Tout comme nos jardiniers municipaux l'avaient suggéré dans le magazine Rythmes, l'article en question conseillait d'installer des nichoirs afin d'attirer ces alliés des jardiniers...

**Un couple de mésanges
charbonnières et leurs petits peuvent
manger jusqu'à
500 insectes par jour.**

Encouragés par leur père, gardien d'immeubles au sein de leur résidence -Chantoiseau-Beauvoir-, et aidés de quelques copains, les deux jeunes garçons ont préparé un petit exposé qu'ils ont présenté lors d'une réunion du conseil syndical de la copropriété. Les membres du conseil ont été enthousiasmés par l'idée qu'ils ont immédiatement approuvée !

10 nichoirs ont ainsi été achetés et les enfants en ont construit 2 supplémentaires avec leur père. Ils ont ensuite installé l'ensemble

des petites maisons un peu partout dans la copropriété, dont l'une a été placée juste en face de leur fenêtre afin de pouvoir observer leurs futurs occupants...

Une initiative originale, qui semble avoir été appréciée des mésanges puisque plusieurs d'entre elles ont été aperçues dans leurs nouveaux foyers...



**Vous aussi,
attirez les mésanges !**

Il est possible d'acheter des nichoirs « prêts à être installés, mais vous pouvez aussi les construire vous-même. Dans ce cas, des conditions sont à respecter, en fonction de l'espèce d'oiseau que vous voulez attirer, mais aussi pour protéger les petits des prédateurs ou de la pluie par exemple et leur offrir les meilleures conditions d'accueil.

Dossier





Rendez-vous au Radiant-Bellevue !

À Caluire et Cuire, nous avons la chance de bénéficier d'un équipement culturel de qualité, nous permettant d'accueillir des spectacles variés, dans des conditions de confort idéales pour les spectateurs, comme pour les artistes.

Nous sommes particulièrement satisfaits d'en avoir confié la direction à Victor Bosch et à son équipe. Ils ont su faire du Radiant-Bellevue, une salle de spectacles connue et reconnue dans toute l'agglomération lyonnaise. Il en rayonne une culture vivante et populaire accessible au plus grand nombre.

La saison 2015-2016 s'annonce une nouvelle fois exceptionnelle. Pluridisciplinaire, éclectique et de grande qualité, la programmation, que nous vous présentons dans les pages suivantes, s'adresse à tous : petits et grands, amateurs ou public éclairé... Et si de nombreux artistes de renom y figurent, les jeunes talents en devenir y ont aussi leur place. Que vous préférez la danse, la

musique, le théâtre, l'humour (ou tout à la fois !), vous devriez, cette année encore, trouver aisément votre bonheur !

Mais le Radiant-Bellevue est bien plus qu'une salle de spectacles ! C'est aussi un lieu d'échange et de convivialité. Tout au long de l'année, vous pourrez ainsi participer à des brunchs alliant dégustations culinaires et découvertes artistiques, à des conférences, à des projections ou encore à des temps d'échanges avec les artistes et profiter de la terrasse panoramique surplombant la Saône pour débiter ou prolonger la soirée...

Nous vous donnons rendez-vous, dès septembre prochain, au Radiant-Bellevue pour de merveilleuses soirées pleine d'émotions et vous souhaitons une très belle saison 2015-2016 !

Jean-Paul Roule,
adjoint délégué à la
culture.



Le Radiant Bellevue, c'est une histoire qui se termine et une autre qui recommence.... jamais pareil, c'est bien cela l'art du spectacle !

Cette nouvelle saison nous invite à dévorer avec enthousiasme et complicité, autant de moments privilégiés.

Ouvrir notre curiosité, nous laisser surprendre, nous engager dans des aventures passionnantes, prendre des risques, savourer le bonheur de partager des moments inoubliables, rien ne peut nous faire boudier le plaisir de rugir !

Parce que nous sommes tous différents et qu'aucune vie ne se ressemble, les spectacles nous apportent des émotions personnelles parfois indescriptibles.

N'ayons pas peur de prendre pleinement toutes ces diversités qui s'offrent à nous dans cette nouvelle programmation, afin d'aiguiser nos appétits féroces de tout connaître ! Soyons Animal !

Damien Couturier,
Conseil municipal délégué à
l'enseignement musical et au suivi
de la programmation culturelle du
Radiant-Bellevue.



Quelques mots de Victor Bosch, directeur du Radiant-Bellevue



Avec toujours autant de spectacles et d'émotions à venir que les saisons passées, nous avons privilégié l'humour et la famille pour cette nouvelle édition 2015 / 2016.

Les belles histoires commencent toujours avec la magie du rideau rouge qui s'ouvre : rire et sourire devant des spectacles drôles ou décalés, s'émerveiller avec les enfants qu'on accompagne et s'émerveiller avec la sensibilité du nouveau cirque. L'essentiel est de ne pas s'ennuyer mais d'aiguiser toujours davantage sa curiosité.

Les saisons culturelles se succèdent et ne se ressemblent pas, les mêmes récits ne se racontent jamais de la même façon, nos émotions sont à chaque fois différentes. Le spectacle vivant est ainsi fait, c'est pour cela qu'on l'aime.

Franchissez les portes du Radiant-Bellevue sans a priori, ayez le plaisir de satisfaire votre curiosité et

venez partager avec bonheur toutes ces fantaisies que le spectacle peut vous apporter.

Avec enthousiasme et complicité, nous avons tous ensemble réussi à faire vivre allègrement ce lieu si singulier où toutes les disciplines sont représentées : musiques actuelles avec théâtre, chanson avec danse, musique classique avec cirque, conférences avec brunchs, humour avec lecture, découvertes et artistes en devenir avec scolaires...

C'est étonnant, magique, surréaliste, de voir tous les publics et toutes les générations venir fréquenter si spontanément un seul et même lieu, à l'heure où les clivages sont si ancrés dans nos sociétés.

Cette liberté qui nous plaît, nous sommes nombreux à la désirer, continuons à la partager ensemble !

La famille à l'honneur !

Découvrez l'abonnement famille !

Choisissez 3 spectacles, parmi ceux sélectionnés pour une sortie en famille par le Radiant-Bellevue (voir ci-dessous) et bénéficiez des tarifs suivants :

> Abonnement 3 spectacles pour un adulte et un enfant (de moins de 15 ans) : 90 €

> Adulte supplémentaire : 15€ la place (maximum 1 par spectacle)

> Enfant supplémentaire (de moins de 15 ans) : 15€ la place (maximum 2 par spectacle)

LES SPECTACLES « ABONNÉS FAMILLE »

(disponibles également en place à l'unité et dans l'abonnement classique)

SPECTACLE	GENRE	ÂGE MINIMUM	DATE
<input type="checkbox"/> « RÉPERTOIRE #1 » de Mourad Merzouki Dans le cadre du festival Karavel 9	Danse hip-hop	Dès 8 ans	Jeudi 8 octobre
<input type="checkbox"/> CHANSON PLUS BIFLUORÉE	Chanson burlesque	Dès 12 ans	Vendredi 9 octobre 2015
<input type="checkbox"/> MUMMENSCHANZ Les musiciens du silence	Mime / Danse	Dès 6 ans	Dimanche 8 novembre
<input type="checkbox"/> BARBE NEIGE ET LES SEPT PETITS COCHONS AU BOIS DORMANT	Danse	Dès 8 ans	Samedi 28 et dimanche 29 novembre
<input type="checkbox"/> CIRQUE BOUFFON « SOLVO »	Cirque	Dès 6 ans	Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 décembre
<input type="checkbox"/> QUATUOR DEBUSSY « ANGLO-SAXON VOICES » Avec la Maîtrise du Conservatoire de Lyon (30 enfants)	Musique	Dès 7 ans	Dimanche 10 janvier
<input type="checkbox"/> ALAIN CHOQUETTE	Magie	Dès 8 ans	Dimanche 24 janvier
<input type="checkbox"/> CIE HALLET EGAYAN	Opéra Danse	Dès 6 ans	Mardi 1^{er} mars
<input type="checkbox"/> LES MANGEURS DE LAPIN REMETTENT LE COUVERT	Trio burlesque	Dès 5 ans	Dimanche 6 mars
<input type="checkbox"/> MARCEL Avec Jos Houben et Marcello Magni	Théâtre/ Humour	Dès 8 ans	Dimanche 20 mars
<input type="checkbox"/> PIXEL Mourad Merzouki	Danse hip hop/ Art numérique	Dès 7 ans	Jeudi 24 et vendredi 25 mars
<input type="checkbox"/> GUSTAVE PARKING	Humour	Dès 10 ans	Vendredi 8 avril

Nouvelle saison, quelques dates à ne pas manquer !

Les saisons culturelles se succèdent et ne se ressemblent pas. Le spectacle vivant est ainsi fait, c'est pour cela qu'on l'aime ! Le théâtre, la danse, la musique, la chanson, le cirque, l'humour... seront encore une fois la toile de fond de cette nouvelle programmation du Radiant-Bellevue, où la folie des idées singulières côtoie les simples rires des comédies. Franchissez les portes du Radiant-Bellevue en dignes conquérants culturels que vous êtes !



Valérie Lemerrier

**Mercredi 23, jeudi 24
et vendredi 25 septembre 2015.**

Valérie Lemerrier est une artiste insaisissable depuis plus de 25 ans. Elle va encore le prouver avec un nouveau spectacle solo déjanté. Valérie Lemerrier a gardé, au fil d'une vertigineuse carrière, une liberté et une fantaisie hors du commun. Comédienne, actrice, réalisatrice et même chanteuse, l'artiste ne se refuse rien !

Forever Young

Vendredi 2 et samedi 3 octobre 2015.

Comment fait-on pour vieillir quand on a été programmé pour rester jeune... ? Venez le découvrir dans cette nouvelle comédie musicale produite par Victor Bosch et mise en scène par Jean Lacornerie (directeur du Théâtre de la Croix-Rousse). Une création qui se produira pour la première fois en France au Radiant-Bellevue.



Démons

Vendredi 16 et samedi 17 octobre.

Avec Romain Duris et Marina Foïs.

Adaptée en film puis au théâtre par Marcial Di Fonzo Bo, la pièce *Démons* nous plonge dans un poignant enfer conjugal, avec notamment Marina Foïs et Romain Duris. Quatre personnages qui n'échappent pas à l'enfer conjugal, ni à celui de la condition humaine. Les dialogues ciselés s'inscrivent dans la lignée de l'univers de Strindberg et de Bergman et se prêtent parfaitement à un huis clos de haut vol. Une haletante descente aux enfers !

Oxmo Puccino en trio acoustique



musique

Mercredi 14 octobre 2015.

Rappeur et poète, Oxmo Puccino débarque dans une alléchante formule de trio acoustique. Accompagné du violoncelliste Vincent Ségal et du guitariste Édouard Ardan, ce conteur hors pair ne pourra que vous fasciner sur scène !

Christophe Alevèque



humour

Jeudi 19 novembre.

Il maîtrise l'absurde comme personne... Le grinçant mais délicieux Christophe Alévèque signe un convaincant retour, accompagné sur scène d'un piano.

MozART Group



musique
humour

Samedi 21 novembre.

Les quatre virtuoses polonais du MozART group démontrent que la musique classique peut faire preuve de beaucoup d'humour. On peut être diplômé des prestigieuses académies de musique de Varsovie et Lodz tout en choisissant de sortir du cadre de la musique classique. C'est l'audacieux challenge que se lancent depuis vingt ans ces *gentlemen*. Un spectacle extrêmement divertissant !

Tartuffe ou l'imposteur

Mardi 26 janvier.

D'après l'œuvre de Molière. Le collectif Charlie Blake plante le décor dans ce pays aride où les familles tissent le paysage, où tout n'est qu'une question de clan et d'appartenance. Explorant ainsi les mécanismes qui rendent possible l'imposture, cette histoire nous dresse le portrait d'un incroyable aveuglement.



**Retrouvez
l'ensemble de la
programmation sur
www.radiant-bellevue.fr**

Un lieu d'échange et de convivialité



Venez bruncher !

Plusieurs fois par an, et en écho à certains spectacles de la programmation, le Radiant-Bellevue vous propose de venir vivre des moments d'échanges et de partage autour de thématiques artistiques : hip-hop, cirque, musique, magie... Agrémentés d'ateliers, ces brunchs réjouiront les petits comme les grands !

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE :

Brunch Cirque : dimanche 20 décembre, dès 11h.

En écho au spectacle « Solvo » du Cirque Bouffon.

Brunch Musique : dimanche 10 janvier, dès 11h.

En écho aux concerts du Quatuor Debussy.



TARIFS BRUNCH (ateliers inclus)

Adulte : 18 € / Enfant (-12 ans) : 10 € /

Pass spectacle + brunch. Achetez ensemble votre brunch et votre place de spectacle du dimanche après-midi et bénéficiez de 50% de réduction sur le prix de votre brunch !

Places limitées, réservation obligatoire :
billetterie@radiant-bellevue.fr

Venez goûter !

Pour la 2^e année consécutive, le festival Kavel 9 et le Radiant-Bellevue s'associent pour vous inviter le temps d'un après-midi et autour d'un goûter à vous immerger en famille dans la culture hip-hop. Au programme : ateliers danse, sérigraphie, beat box, dj... Retrouvez le détail des manifestations dès le mois de septembre.



DIMANCHE 11 OCTOBRE, DÈS 16H

au Radiant-Bellevue. Entrée libre sur

réservation : billetterie@radiant-bellevue.fr

Venez dîner !

Pour vous offrir plus de confort et étant donné le succès de l'espace bar/restauration, désormais vous pourrez réserver vos assiettes à l'avance auprès de notre service bar !



Réservez jusqu'à 48h avant votre venue par

mail : bar@radiant-bellevue.fr



crédit photos : Stéphanie Thabouret

Pour aller plus loin

OFFRE PRÉFÉRENTIELLE

« SPECTACLE + LIVRE »*

Vous souhaitez anticiper votre venue ou prolonger l'expérience artistique ?

Le Radiant-Bellevue vous propose d'acheter l'œuvre littéraire correspondante chez son partenaire la librairie *Panier de Livres* située dans le Bourg, et de bénéficier du tarif abonné sur le spectacle correspondant !

Offre valable sur une sélection de spectacles :

Novecento / Chère Elena / Tartuffe ou l'imposteur / Démons, et sur présentation de la facture du livre correspondant à la pièce de théâtre. La facture doit être libellée « Panier de livres ». Offre valable dans la limite des places disponibles.



LIBRAIRIE PANIER DE LIVRES

75, rue Jean Moulin.

09 82 56 84 51

www.panierdelivres.fr

Billetterie

ABONNEMENT

Vous pouvez toujours vous abonner !

Pour cela, choisissez au minimum 5 spectacles dont 1 « immanquable » dans la totalité de la programmation 2015/2016 et bénéficiez jusqu'à 29% sur le tarif plein*.

Bulletin d'abonnement téléchargeable sur www.radiant-bellevue.fr

ADHÉSION

Pour seulement 10 €, la carte d'adhérent vous permet de choisir vos spectacles tout au long de la saison, au gré de vos envies et de vos disponibilités tout en bénéficiant d'une réduction jusqu'à 21 % sur le tarif plein (dans la limite des places disponibles).

BILLETS À L'UNITÉ

Depuis le 17 juin, les réservations à l'unité sont ouvertes pour tous les spectacles de la saison.

Infos et réservations :

Billetterie du Radiant-Bellevue

04 72 10 22 19

Du mardi au vendredi, de 11h30 à 17h.

Fermeture estivale : du 25 juillet au 23 août inclus

MIEUX DORMIR
Espace dos et sommeil

Literie & Convertible

SOLDES
du 24 juin au 1^{er} août

www.mieuxdormir.com

3 MAGASINS

85 RUE JEAN MOULIN - 69300 CALUIRE
04 72 27 00 58

277 RUE GARIBALDI - 69003 LYON
04 78 62 86 04

5 AVENUE EDOUARD MILLAUD - 69290 CRAPONNE
04 72 24 74 54



ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro
Guillaume Bonjean
06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

LIBERTÉ INFORMATIQUE est là !

PIERRE LUBRANO di DIEGO
06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

L'exposition de l'Atrium



"Peintures d'eau". De Nathalie Houdin

Du 2 juillet au 29 août 2015

Nathalie Houdin est photographe depuis 1998. Par son travail actuel, elle souhaite faire partager une vision plus picturale de la nature au travers de formes, de lumière et d'ambiance. Consciente de l'éphémère beauté de ce monde, elle capture l'instant fragile et le redonne au regard...

Dans les photos exposées, l'eau par ses ondes aux courbes mystérieuses et ses reflets chimériques peint des formes sans cesse renouvelées de dragons, de sorcières, d'animaux, de visages ou de tout ce que notre esprit fécond pourra y déceler.

Ces photographies ont toutes été prises en rivière, principalement de montagnes. Les eaux cristallines permettent ainsi au fil des différentes saisons de trouver des formes et des couleurs variées, changeantes à la lumière franche ou douce, vive ou plus pastel d'un soir d'été ou d'un matin d'hiver.

L'exposition est accompagnée d'un livre du même nom mêlant photographies et poèmes, préfacé par Fabrice Cahez.

Site internet de Nathalie Houdin :

<http://nathalie-houdin.com>



?

ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Place du Docteur Dugoujon

Entrée libre du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Mémorial Jean Moulin : ouverture de l'été



Le Mémorial Jean Moulin sera ouvert une partie de l'été. Les visites se font sur réservation au 04 78 98 85 26.

Fermeture les dimanches, le mardi 14 juillet et du 1^{er} au 16 août.

?

MÉMORIAL JEAN MOULIN : place Gouailhardou.

Durée de la visite guidée : 1 heure.

Tarifs : 2€ - Gratuité pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

La bibliothèque municipale



Flashez ce code avec votre smartphone ou votre tablette pour plus d'informations sur les documents proposés

Place du Docteur Dugoujon - 04 78 98 81 00
 bibliotheque@ville-caluire.fr - Site Internet : bm.ville-caluire.fr
 Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h,
 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 16h.

Plaisir de lire et d'écouter...

Les bibliothécaires ont sélectionné pour vous

Sélection musique et arts du spectacle



Maestro

Henri Renaud, acteur débutant, peu cultivé et amateur de films d'action, est engagé pour jouer dans un film d'auteur réalisé par un cinéaste réputé, dont il ignore tout. Initialement déconcerté par l'ambiance du tournage, et surtout intéressé par sa partenaire qu'il essaie maladroitement de séduire, Henri se prend finalement au jeu...

Une délicate comédie sur la transmission et la culture, qui séduit d'emblée grâce à des dialogues et à des situations enlevées et pleines d'humour. Un régal !

Maestro / un film de Léa Fazer, avec Pio Marmai et Michaël Lonsdale. - France Télévisions Distribution, 2014. À retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque.

Sélection jeunesse



Quand les grands se fâchent

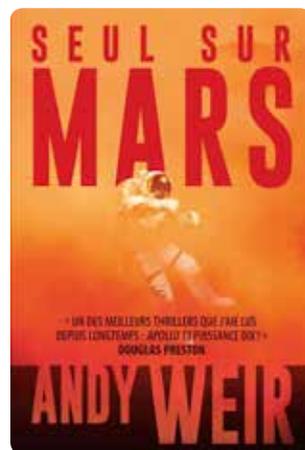
Crocodile et Renard se lancent des regards noirs et les ours ne se parlent plus. Quand les grands se fâchent, que font donc les enfants ? Eh bien, ils restent des enfants et continuent de jouer. Un album rassurant qui dédramatise les situations conflictuelles.

Pour les 2-3 ans

Quand les grands se fâchent / Malika Doray. - Memo, 2014.

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale

Sélection adultes

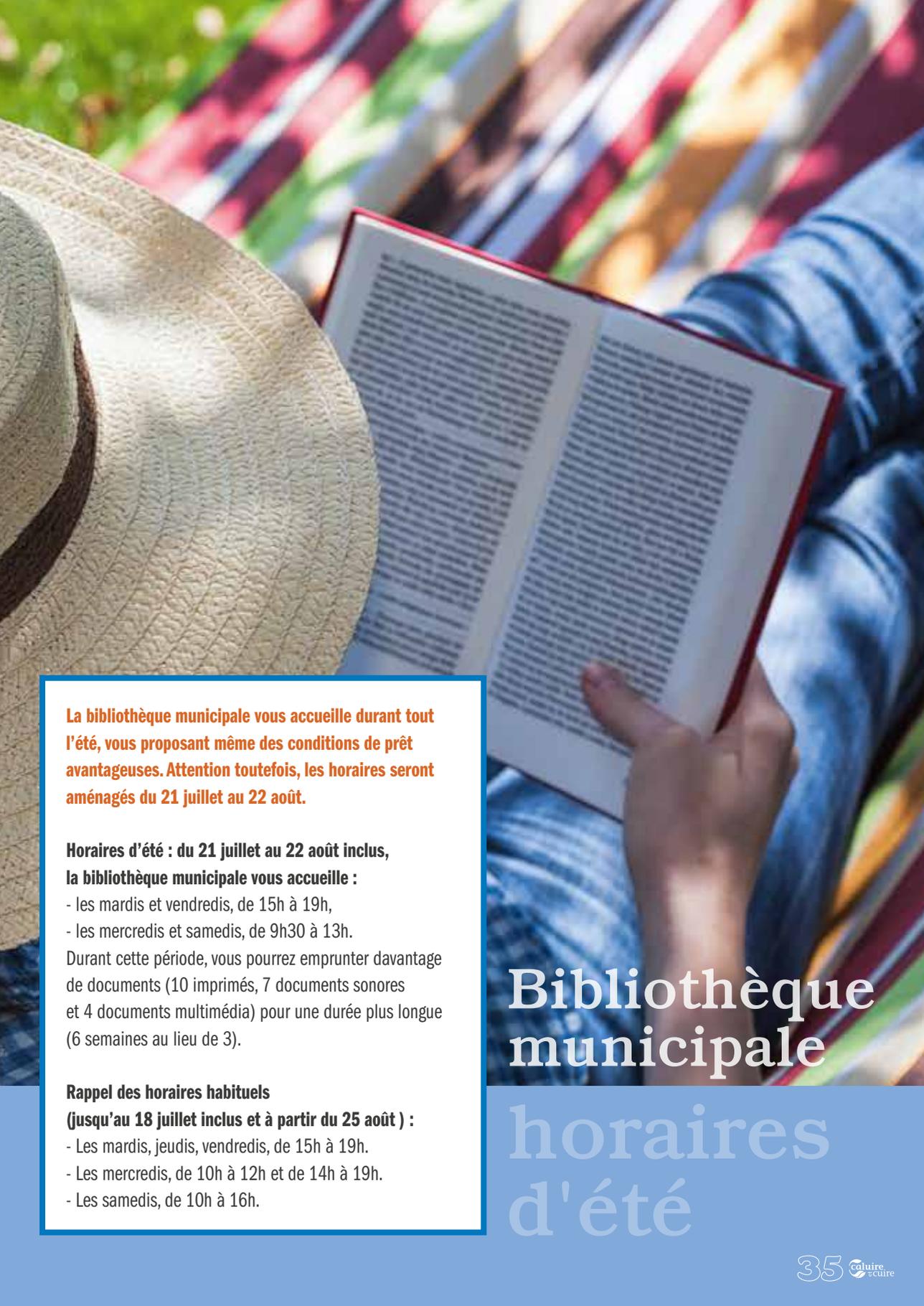


Seul sur Mars

Tempête de sable - Mission d'exploration annulée - Évacuation de Mars - Mark Watney, astronaute, est laissé pour mort à sa surface. Mais il a survécu. Il est seul, mais têtu et ingénieux. Une course contre la montre s'engage alors pour le sauver et le ramener sur terre, située à quelque 225 millions de km. Un *Robinson Crusoe* moderne et palpitant, prochainement porté au cinéma par Ridley Scott.

Seul sur Mars / Andy Weir. - Bragelonne, 2014.

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale vous accueille durant tout l'été, vous proposant même des conditions de prêt avantageuses. Attention toutefois, les horaires seront aménagés du 21 juillet au 22 août.

Horaires d'été : du 21 juillet au 22 août inclus, la bibliothèque municipale vous accueille :

- les mardis et vendredis, de 15h à 19h,
- les mercredis et samedis, de 9h30 à 13h.

Durant cette période, vous pourrez emprunter davantage de documents (10 imprimés, 7 documents sonores et 4 documents multimédia) pour une durée plus longue (6 semaines au lieu de 3).

Rappel des horaires habituels

(jusqu'au 18 juillet inclus et à partir du 25 août) :

- Les mardis, jeudis, vendredis, de 15h à 19h.
- Les mercredis, de 10h à 12h et de 14h à 19h.
- Les samedis, de 10h à 16h.

Bibliothèque municipale

horaires d'été

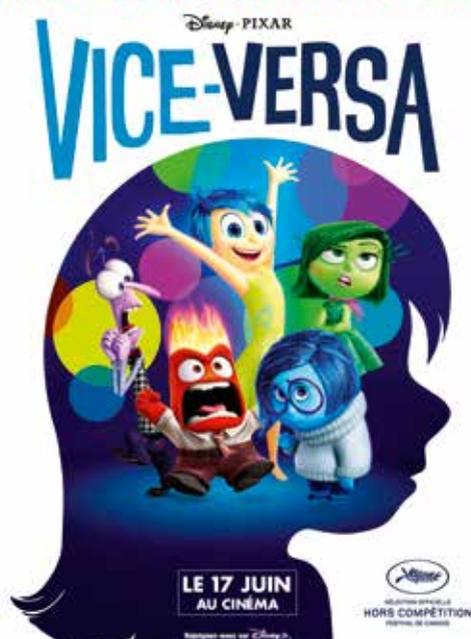
Sélection cinéma

**Le Ciné Caluire
vous propose...**

Un film de Pete Docter

Film d'animation, à partir de 3 ans.

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOS ÉMOTIONS



Du 8 au 13 juillet

La jeune Riley, 11 ans, a dû quitter sa ville natale à cause du travail de son père. Elle essaie de s'habituer à cette nouvelle vie, guidée par ses émotions : la Joie, la Peur, la Colère, le Dégoût et la Tristesse qui, depuis le Quartier Général située dans la tête de Riley, la conseillent dans la vie de tous les jours... Mais un jour, Tristesse et Joie se perdent hors du Quartier Général, laissant Peur, Dégoût et Colère prendre le contrôle....

**Fermeture du ciné caluire
du 14 juillet inclus au 25 août inclus.**

**Le Méliès
vous propose...**

Mustang

Un film de Deniz Gamze Ergüven .

Ce film a été présenté à la Quinzaine des Réalisateurs du Festival de Cannes 2015.



Du 8 au 13 juillet

C'est le début de l'été. Dans un village reculé de Turquie, Lale et ses quatre sœurs rentrent de l'école en jouant avec des garçons et déclenchent un scandale aux conséquences inattendues. La maison familiale se transforme progressivement en prison, les cours de pratiques ménagères remplacent l'école et les mariages commencent à s'arranger. Les cinq sœurs, animées par un même désir de liberté, détournent les limites qui leur sont imposées.

**Le Méliès fermera ses portes
du 14 juillet au 20 août inclus.**

Infos santé

Sécurité Sociale • Soucieuse d'assurer le maintien de tous les services apportés aux Caluirards, la Ville de Caluire et Cuire a réinstallé une boîte aux lettres à l'entrée du CCAS et se charge d'acheminer quotidiennement et gracieusement votre courrier à destination de la CPAM.

Numéro d'appel national : 3646
(prix d'un appel local) - www.lyon.ameli.fr

CRAM – Retraite • Contact : **39 60**

Urgence médicale • Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde : 16, quai Général Sarrail 69006 Lyon - 04 72 33 00 33.

Pharmacies de garde • Pour connaître la pharmacie de garde : composez le n°**3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

Infos pratiques

Nouvelle déchèterie • Impasse des Lièvres

Horaires : Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.
Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.
Fermeture jours fériés.

Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

Sécurité

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords :

Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé :
1 / Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

2/ Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.

3/ Le code d'entrée de l'immeuble.

Important : si vous ne souhaitez aucun contact physique avec les policiers, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

Permanences

Député : Philippe COCHET

13 rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire :

Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts :

1 rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

Horaires des services municipaux

Hôtel de Ville - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Le samedi, de 8h30 à 12h (état civil uniquement)

04 78 98 80 80

Police municipale - Place du Dr Dugoujon

Secrétariat : Du lundi au vendredi : de 8h30 - 12h15 et 13h30 - 17h

Patrouille : Du lundi au vendredi : 7h - 2h.

Samedi : 8h - 14h et 16h - 2h. Dimanche : 19h - 2h

04 78 98 81 47

Urbanisme, cadastre - Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h - 04 78 98 80 53

CCAS - Place du Dr Dugoujon

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Sauf jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h - 04 78 98 80 84

Service petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Relais d'accueil de la petite enfance

37, avenue du Général de Gaulle (04 37 92 92 32)

et 115, avenue de Flemming (04 72 27 10 43) : Du lundi au jeudi, de 8h30-12h et de 13h30 à 17h (18h les lundis). Le vendredi, de 8h30 à 18h. Le samedi : de 8h30 à 12h30. (RDV conseillés).

Service éducation - 37, avenue du Général de Gaulle

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 à 17h

04 37 92 95 93

Caluire Juniors - 19, montée des Forts

Hors vacances scolaires :

Mardi/jeudi 9h-12h/14h-18h - Mercredi 8h - 18h

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h-18h

04 72 07 48 80

Caluire Jeunes - 16, rue Frédéric Mistral

Hors vacances scolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12 et de 14h à 18h et le mercredi, de 8h à 18h - Vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h - 04 72 27 05 13

Service de la Restauration - 98, rue Pasteur

Du lundi au vendredi : 8h -12h15/13h15 -17h,

sauf mercredi : 8h-12h (Période d'inscription :

8h-17h, sauf mercredi : 8h-12h) - Fermé pendant les vacances scolaires (Permanence téléphonique pour les retraités : 8h-12h au 04 78 23 19 09)

04 78 23 37 17

Service vie associative

14, rue du Capitaine Ferber

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 78 30 38 00

« Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales ».

Majorité

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Chères caluirardes, chers caluirards,

L'enquête prospective menée par l'Association des Maires de France, relative à la baisse des dotations fixée par la loi de finances 2014 pour l'ensemble des collectivités locales, démontre l'impact de cette décision. Au total, sur la période 2014-2017, la baisse cumulée des dotations du bloc communal représentera plus de 15 Milliards d'euros. Pour les communes, l'autofinancement net va ainsi diminuer de 87% d'ici 2017 (8 Milliards d'euros en 2014 à 1 Milliard d'euros en 2017) avec comme conséquence une chute de l'investissement estimée à 25% entre 2014 et 2017.

Malgré les efforts de gestion et d'optimisation engagés par les élus depuis plusieurs années, cette baisse des dotations, compromet à court terme le fonctionnement des communes et des intercommunalités et leurs missions de service public.

Le bloc communal ne peut pas soutenir la baisse des dotations et maintenir l'investissement.

L'AMF a fait part à l'Etat de son opposition au programme pluriannuel de réduction des dotations d'ici 2017, qui fait porter un effort financier disproportionné et injuste aux communes et intercommunalités, elle n'a pas obtenu d'accord sur la réduction de la baisse des dotations et sur son étalement. Si nous, élus de la Majorité municipale de Caluire et Cuire, sommes bien conscients du niveau insupportable de l'endettement public de notre pays, nous demandons à l'état de commencer par ses propres services avant de punir les bons élèves.

Les répercussions sur la Ville de Caluire et Cuire sont significatives, mais nous n'avons pas augmenté les impôts et nous n'avons heureusement pas répercuté le niveau de cette baisse sur le service public. À Caluire, nous faisons tous des économies. La mairie, depuis des années, a engagé un profond travail. La sensibilisation des services, l'étude de tous les coûts, l'optimisation du temps... les résultats sont performants, mais ne peuvent suffire pour absorber les sommes que l'État ne nous verse plus.

Aussi, nous avons demandé aux associations de nous accompagner, avec 5% annuels des subventions, sur trois ans. Quand, sur 10 € de dotations municipales, on passe à 9,50 €, ce n'est pas la fin du monde. Si c'est le cas, c'est que l'association est en grande fragilité.

Le secteur associatif doit s'adapter à cette nouvelle donne. Avec les autres communes, la Métropole, le nouveau Rhône, c'est l'ensemble du

soutien aux associations qui va diminuer. Pour faire face, les associations doivent se restructurer, se réorganiser, faire des économies de structure, mutualiser les moyens, etc. La Ville de Caluire et Cuire sera là pour les accompagner dans cette mutation. Cela ne sert à rien de reculer, est inéluctable. L'important, c'est comment on s'en sort ensemble, et il vaut mieux pouvoir l'envisager avec des gens enthousiastes. Ce qui compte c'est l'état d'esprit. Les solutions viennent plus facilement lorsque l'on veut avancer.

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

Moins 5% : les conséquences sont là !

Lors du conseil municipal du 16 mars, derrière l'annonce de la stabilité du taux d'imposition se cachait une annonce brutale : 5% de baisse des subventions aux associations. Sans discernement. Nous avons voté contre et nous avons alerté alors des conséquences sur les associations.

Elles sont là.

L'association musicale de Caluire (AMC2), 1^{ère} association culturelle de la ville, subit un coup de rabot de 27750 €. Une réduction renouvelée sur 2 ans, soit à terme une diminution de 80 000€ !

La réduction de la subvention a des effets destructeurs. Des effets plus importants que la suppression des verres de l'amitié !

Lors de la réunion du 1er juin, les responsables de l'AMC2 ont présenté leur plan pour éviter d'aller dans le mur. Augmentation des cotisations de 10% sur 3 ans, restructuration de l'administration et de l'enseignement... Des suppressions de poste sont envisagées, impactant le bon fonctionnement

des activités.

Il y a certes des efforts à faire, mais de façon raisonnée. L'AMC2 comme les autres associations ne vit pas « aux crochets » de la collectivité, comme le pensent des membres de l'équipe Cochet (Le Progrès 03 juin). Elles en sont une richesse, un élément essentiel de vitalité de la commune.

Cette diminution brutale de la subvention ne résulte pas seulement d'un souci d'économie. Le Maire démontre ici le peu de cas qu'il fait de l'assise locale de la culture, des pratiques artistiques, comme d'ailleurs de l'éducation, préférant développer la vidéosurveillance et la communication. Espérons que le feu d'artifice du 14 juillet soit aussi clinquant que les 20 minutes offertes aux congressistes du salon mondial de la rose le 23 mai dernier. Avec tous les efforts qui leur sont demandés, les habitants de Caluire le méritent bien.

Caluire et Cuire en Mouvement (PS & EELV)

Caluireetcuire.enmouvement@gmail.com

Caluire et Cuire Bleu Marine

Que l'Etat résorbe sa dette, il est temps alors qu'elle ne cesse de croître du fait de l'impérialisme du pouvoir UMPS. Mais que la baisse de la dotation dudit Etat aux collectivités mette en danger les organismes qui en dépendent, c'est une politique de gribouille ! Ainsi, certains partenaires de la ville -dont l'utilité sociale pourtant n'a plus à être démontrée- se trouvent-ils gravement pénalisés, leur subvention ayant été réduite dans la même proportion (5%) que toutes les autres associations, qu'il s'agisse de

brigades ou de sportifs, que leurs adhérents soient caluirards ou étrangers, que leur objet soit local ou non...

Nous n'avons rien contre personne mais on peut s'étonner qu'une telle mesure s'applique avec la même rigueur sur tous les organismes subventionnés de Caluire alors qu'à côté des associations réellement utiles à nos concitoyens, il y a tant de parasites parmi lesquels on pourrait faire le ménage à cette occasion !

Caluire et Cuire citoyens

Lors de la campagne nous avons défendu un certain nombre d'évolutions quant aux modes de fonctionnement et aux priorités de notre commune. Nous les défendons toujours en commissions et séances du conseil, en toute indépendance et sans polémique. Si nous notons des avancées, comme en témoigne la publication beaucoup plus détaillée de son dernier budget dans Rythmes, la municipalité ne nous expose toujours pas clairement ses ambitions et ses propositions dans un certain nombre de domaines pourtant fondamentaux : la

révision du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat, actuellement en débat, la définition d'un réel projet éducatif, après cette première année d'expérience de la réforme de rythmes scolaires... Dans ce cadre, la majorité pourrait sans aucun doute associer davantage les citoyens aux réflexions menées avec, par exemple, la création de conseils consultatifs (à l'instar du conseil de développement de la Métropole de Lyon) et le lancement de la plateforme jeparticipe.caluire.fr qui comptait parmi ses engagements de campagne. EC/LM

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

La musique n'est pas à la fête à Caluire! Entre 2015 et 2017, l'Ecole de Musique (555000 € de subvention) qui bénéficie à 530 familles perd 79000 € (baisse de 5%/an de la subvention) + 60000 € (disparition de la subvention exceptionnelle de 20000 €/an). De plus, la subvention de la métropole baisse aussi de 10%/an ! Comme nous pouvions le craindre, ces

réductions budgétaires ont pour conséquence des suppressions de poste. Inacceptable quand la mairie paie 285000 € d'amende pour ne pas avoir respecté la loi SRU sur le % de logement social !

contact@frontdegauche5.fr

La rétro des asso...

Gymnastique volontaire Caluire Centre-Cuire Saint-Clair

Fin de saison

Mercredi 3 juin dernier, la Gymnastique volontaire Caluire Centre-Cuire-Saint-Clair proposait à ses adhérents une sortie à la journée afin de clore la saison dans la convivialité et la bonne humeur.

67 personnes ont participé à cette sortie, qui s'est déroulée dans la région de Lavour, à la frontière de l'Ain et de la Savoie. Elles ont assisté à une démonstration de fabrication artisanale d'objets en laiton et en cuivre par un maître-dinandier, avant de monter à bord



du « bateau-canal » pour déjeuner, tout en naviguant pendant 2h30 sur le canal de Savières et le Lac du Bourget. Le temps était magnifique et le capitaine-guide, a su, au fil de l'eau, leur faire découvrir cette belle région. La journée s'est achevée à Chanaz, par la visite de

?
**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
 CALUIRE 3 C
 1, rue Curie**

la brûlerie de café et du moulin à huile. Une journée bien remplie de découvertes, de convivialité et d'amitiés partagées.



Les équipes du CBC sont championnes dans la compétition interclubs, en division 3 et en division 4, tandis que deux membres du club, Marie Christine et Jacques Petit sont deux fois champions de France ! Marie Christine et Jacques ont pris leur première licence de bridge en septembre 2012, à Caluire et Cuire, après des années de

Cercle de bridge de Caluire Pluie de titres au CBC !

Le bridge propose des compétitions par équipes de deux ou quatre joueurs. Chaque saison, les palmarès mettent à l'honneur des joueurs ou des clubs par le biais des équipes qui les représentent. En cette fin de saison, le Cercle de Bridge de Caluire (CBC) a vu ses adhérents obtenir une pluie de titres, par paires et par équipes de quatre.

« bridge de salon » avec des amis. Ils ont gravi en trois saisons très rapidement les marches du classement. Cette saison est exceptionnelle pour eux, avec plusieurs finales nationales à Paris et à l'arrivée, deux titres de champions de France (en catégorie « promotion »). Classés « 4^e série cœur » après une année, puis 3^e série, ils ont réalisé

en 2014-2015 une saison exceptionnelle avec 4 finales nationales pour Marie-Christine, qui est passée en 2^e série « pique » et 6 finales nationales pour Jacques, passé en 1^e série trèfle ! Des termes qui ne parlent sans doute pas aux non initiés, mais qui démontrent simplement la qualité de leur jeu et font la fierté de leur club !

ASC Karaté

30 bougies pour l'ASC Karaté

Ambiance festive à la section karaté de l'Association sportive de Caluire (ASC) en cette fin de saison sportive. Entourés des professeurs historiques du club, Franck Morrier et Ayhan Saydut, les adhérents de l'association et leur famille ont vécu un moment sportif et convivial unique le 23 mai dernier, pour fêter comme il se doit les 30 ans du club.



Au programme de la journée : une matinée dédiée à un « Stage à la japonaise », sous forme d'ateliers adaptés aux grands (ados et adultes) et aux petits (enfants de 6 à 10 ans), permettant la découverte d'une palette de pratiques issues du karaté.

Un pique-nique tiré du sac est venu à point pour faire une petite pause bien méritée après les nombreux efforts fournis sur les tatamis. Première pour l'ASC karaté, le lancement d'une buvette. Tous, petits et grands ont ainsi pu apprécier tout au long de la journée, les diverses pâtisseries et bonnes crêpes confectionnées généreusement par les mamans de l'ASC Karaté.

Puis, en tout début d'après-midi, les baby-karatékas (4 à 5 ans) ont envahi les tatamis, accompagnés de leurs parents, pour participer à un atelier « parcours sportif », spécialement organisé à leur attention.

Les karatékas de l'ASC ont ensuite réalisé, pour le plus

grand plaisir du public, plusieurs démonstrations, avant de se confronter les uns aux autres, dans la cadre d'une compétition amicale kata, arbitrée par les professeurs et les ceintures noires.

Les sportifs ont finalement monté les marches du podium, mais tous ont été récompensés et applaudis chaleureusement par Philippe Cochet, Député-Maire de Caluire et Cuire, Nathalie Merand-Delerue, Jean-Pierre Paturel, respectivement adjoints délégués aux finances et au sport, les dirigeants de l'ASC Omnisport et les fondateurs de la section karaté venus en personne encourager les compétiteurs.

La journée s'est achevée par une animation autour de jeux d'opposition gonflables et un barbecue organisés par les bénévoles de l'ASC Karaté et les familles des adhérents.

À cette occasion, les professeurs, aidés des karatékas les plus gourmands, ne se sont pas fait prier pour souffler les 30 bougies et se régaler du gigantesque framboisier spécialement préparé.

L'info des asso...



?

PETITE MAISON

42 rue Pasteur

Nouveaux horaires à partir du
1^{er} septembre 2015 :

Mardi et mercredi matin,
de 8h30 à 11h30.

Judi après-midi,
de 14h30 à 18h00.

La Petite Maison

Bienvenue à la petite maison !

La Petite Maison et son jardinet accueillent les enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte, parent, grand-parent, assistante maternelle... pour partager un moment de convivialité. Ce lieu donne l'occasion aux enfants de se rencontrer et de côtoyer d'autres adultes que leurs parents (ou proches) tout en bénéficiant de leur présence sur le lieu.

La participation est de 1 euro par

enfant et par demi-journée.

Modification d'horaires

Suite à une demande des familles, l'association modifie ses horaires et remplace le mercredi après-midi par le mercredi matin.

**La Petite Maison - 42, rue Pasteur
69300 Caluire et Cuire**

Tél 04 78 08 22 64

<http://p.maison.caluire.free.fr>

Amicale du Berger de Caluire

Vous allez accueillir un chien ?

Vous allez acquérir, offrir ou recevoir un chien ? Ce nouveau compagnon va partager votre vie pendant de nombreuses années et vous devrez en prendre soin tout au long de sa vie. Ce n'est pas une décision à prendre à la légère ! Avant de vous engager, il est important de bien vous renseigner ! Au sein de l'Amicale du Berger de Caluire des spécialistes sont là pour vous aider.

L'Amicale du berger de Caluire se tient à la disposition des futurs propriétaires de chiens pour vous conseiller et répondre à toutes vos questions :

- ✓ Quels sont les plaisirs et les contraintes de posséder un chien ?
- ✓ En quoi consiste la loi du 6/01/1999 ?
- ✓ Quelle race choisir ? Quelles sont les tares héréditaires liées à certaines races ?
- ✓ Pedigree ou pas ?
- ✓ Qu'est-ce que la Société Centrale Canine.

- ✓ Comment et où choisir un chiot, comment l'éduquer ?
- ✓ Quels sont les droits et devoirs du vendeur et de l'acquéreur.
- ✓ Que faire en cas de problème ?
- ✓ Quelles activités peut-on pratiquer avec son chien ?
- ✓ Qu'est-ce que l'anthropomorphisme et quelles en sont les conséquences.
- ✓ Et bien d'autres encore...

L'association, propose également de nombreuses activités : cours



d'éducation canine toutes races, agillity, chiens visiteurs... dont nous aurons l'occasion de parler dans un prochain numéro de Rythmes.

À vos agendas !

Sport / loisirs

TENNIS

Le FCL Tennis organise comme chaque année son tournoi Open de Tennis. Ce grand rendez-vous sportif qui attire les meilleurs joueurs régionaux comporte 3 catégories : senior dames, senior messieurs et senior +45ans messieurs.

Du 21 août au 13 septembre

Stade Henri Cochet

9, rue François Peissel,

Inscriptions

- par courrier au FCL Tennis,
- par mail : contact@fcltennis.com
- ou sur www.aei.applipub-fft.fr

BIODANZA

Venez découvrir la biodanza avec l'association *En Route pour la Vie* à l'occasion de séances de découverte gratuites et ouvertes à tous (savoir danser n'est pas nécessaire) organisées les 17, 18, 24 et 25 septembre prochains (sur inscription obligatoire).

06 86 83 85 80 - enroutepourlavie@sfr.fr

Plus d'infos sur www.enroutepourlavie.fr

Vide grenier

L'Amicale Laïque Basket organise son vide-grenier :

Dimanche 13 septembre, de 9h à 18h

Allée de la jeunesse.

Inscriptions sur :

<http://club.quomodo.com/alcbasket>

06 41 50 05 15

videgreniers.alc@gmail.com

Commémorations



FÊTE NATIONALE

Mardi 14 juillet, 11h

Place Gouailhardou.

LIBÉRATION DE CALUIRE

Jedi 3 septembre, à 18h

Place Gouailhardou.

Exposition



PEINTURES D'EAU

Venez découvrir l'exposition « Peintures d'eau » composée de photographies de Nathalie Houdin.

Du 2 juillet au 29 août.

Atrium de l'Hôtel de Ville.

Plus d'informations en page 33.

Feu d'artifice



Lundi 13 juillet, à partir de 22h30.

Esplanade de l'Hôtel de Ville.

(feu suivi d'un bal et buvette sur place).

À noter

Forum des associations



Venez rencontrer les membres des associations caluirardes, découvrir les activités qu'elles proposent et pourquoi pas, vous y inscrire !

Samedi 5 septembre, de 10h à 18h.

Gymnase Lachaise : 1, rue Curie.



LUNDI 13 JUILLET 2015

ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE



À partir de 22h30 - feu d'artifice suivi d'un bal